



Lettre du canton de Cernay

Annick LUTENBACHER - Raphaël SCHELLENBERGER



Commission permanente du 19 septembre 2022

FONDS D'INTERVENTION ALSACIEN

La Commission permanente a décidé l'attribution de subventions de fonctionnement au titre du Fonds d'Intervention Alsacien, pour le canton de CERNAY d'un montant total de **1 700 €**, réparti comme suit :

- **500 €**, à l'amicale du corps des sapeurs-pompiers de Roderen, pour l'organisation de la 16ème édition du Brennfascht,
- **300 €**, à la commune de Mitzach, pour l'achat d'un panneau pour le "Chemin des apiculteurs",
- **400 €**, au souvenir français, pour la réhabilitation de la tombe du Lieutenant René Angst,
- **500 €**, à l'association Adèle de Glaubitz, pour l'organisation d'un séjour de randonnée équestre IMPro 3.

SOUTIEN AUX PROJETS DE CRÉATION ET DE PRATIQUES ARTISTIQUES ET AU DÉVELOPPEMENT CULTUREL ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Dans le cadre du soutien aux projets de création et de pratiques artistiques et au développement culturel, la Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions de fonctionnement dans le cadre du soutien aux projets culturels pour le canton de CERNAY d'un montant total de **8 500 €**, réparti comme suit :

- **4 000 €**, à l'association Adèle de Glaubitz à Cernay, pour l'organisation d'un théâtre forum - Pour une expression totale du public en situation de handicap,
- **4 500 €**, aux collectifs des possibles à Fellingering, pour l'organisation d'ateliers de pratiques amateurs enfants et adultes.

PDH - SUBVENTIONS EN FAVEUR DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT PRIVE ET DE LA SAUVEGARDE ET VALORISATION DU PATRIMOINE

C'est un dispositif de subvention au bénéfice des particuliers (propriétaire occupant, locataire du parc locatif privé et bailleurs du parc privé) qui réalisent des travaux d'amélioration ou d'adaptation de leur logement).

- **4 000 €**, à des particuliers du canton de Cernay, pour l'aide à la rénovation de logement.



SUBVENTIONS POUR LA SAUVEGARDE ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE

La Collectivité européenne d'Alsace mène une politique de préservation, restauration, valorisation et de mise en tourisme du patrimoine, porteur de l'identité alsacienne et de l'attractivité du territoire, au service de la marque "Alsace".

La Commission permanente a décidé d'attribuer pour le canton de CERNAY, une subvention d'un montant de :

- **8 740 €**, à un particulier d'Oderen, pour la restauration des façades.

MISE EN OEUVRE D'ACTIONS DANS LE CADRE DE LA DEMARCHE GERPLAN

Dans le cadre de la programmation GERPLAN 2022, la Collectivité européenne d'Alsace est sollicitée pour la mise en œuvre d'opérations relevant des domaines de l'environnement, de l'agriculture, du paysage et de la sensibilisation au cadre de vie.

La Commission permanente a décidé d'attribuer pour le canton de Cernay :

➤ **deux subventions d'investissement d'un montant total de 3 785 €, réparti comme suit :**

- **1 025 €**, à la commune de Leimbach, pour la plantation d'arbres et d'arbustes,
- **2 760 €**, à la commune de Vieux-Thann, pour la restauration d'un muret de pierres sèches.

➤ **une subvention de fonctionnement d'un montant de :**

- **971 €**, à la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin, pour l'opération "Plantez le décor", commande groupée d'arbustes.

SOUTIEN AUX SYNDICATS MIXTES DE MONTAGNE : PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT ET COMPLÉMENTS STATUTAIRES 2022

Dans le cadre de la politique montagne de la Collectivité européenne d'Alsace, la Commission permanente de la Collectivité européenne d'Alsace a décidé d'accorder au titre du programme d'aménagement 2022 - investissements non courants 2022 des Syndicats Mixtes de montagne, une subvention, pour le canton CERNAY, d'un montant de total de :



Lettre du canton de Cernay

Annick LUTENBACHER - Raphaël SCHELLENBERGER



➤ **250 000 €**, au Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Massif du Markstein Grand-Ballon (SMMGB), réparti comme suit :

- **177 300 €**, pour la réhabilitation de retenue collinaire
- **7 087 €**, pour l'AMO de la maison Nordique
- **7 087 €**, pour l'AMO du centre technique
- **18 695 €**, pour l'aménagement paysager Grand-Ballon
- **4 950 €**, pour la création d'une aire de bivouac
- **18 681 €**, pour la remise à niveau du réseau d'assainissement
- **16 200 €**, pour l'organisation d'actions de communication.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU FONDS DE SOLIDARITE TERRITORIAL

La Commission permanente a décidé l'attribution de subvention d'investissement au titre du Fonds de solidarité Territoriale (FST) pour un montant total de **8 700 €** réparti comme suit :

- **4 800 €**, à la commune de Felling, pour l'acquisition d'instruments de musique,
- **1 000 €**, à la commune d'Uffholtz, pour l'acquisition d'un défibrillateur,
- **1 900 €**, à l'association des jeunes sapeurs-pompiers de la vallée de la Thur, pour l'acquisition de matériel sportif et de matériel de formation aux gestes de premiers secours,
- **1 000 €**, au ski club Mulhouse, pour l'acquisition d'un défibrillateur.

Annick LUTENBACHER

Conseillère d'Alsace du Canton de Cernay
Déléguée à la Montagne
Présidente du Syndicat mixte
Markstein Grand-Ballon
Présidente du Syndicat mixte Thur Amont
Maire honoraire de Felling
Secrétariat : 03.89.30.60.14
mail : annick.lutenbacher.elue@alsace.eu

Raphaël SCHELLENBERGER

Conseiller d'Alsace du Canton de Cernay
Député du Haut-Rhin
Secrétariat : 03.89.28.20.59
mail : raphael.schellenberger.elu@alsace.eu